

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 7620 du 2 février 2015 portant attribution
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1502807S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat national de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,

Décide:

Article 1^{er}

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel (CEFEO) est attribué, à compter du 7 novembre 2014, aux sous-officiers de gendarmerie du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, dont le nom suit :

Alla Tony	171136
Berthet Florian	199942
Bastide Marc	210456
Cavaillès Pierre	178086
Creuzet-Romeu Jean-Pascal	172740
Desmarest Damien	175452
Frischherz Arnaud	180394
Gervais Patrice	217361
Marino Jean-Luc	213520
Morinet Laurent	199705
Olives Chrystelle	214735
Verove Samuel	171212

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 février 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE